

# L'intelligence artificielle dans les PME

## Quelle gouvernance?

Depuis l'arrivée de chat GPT début 2023, l'intelligence artificielle prend une place de taille dans nos activités et la plupart des entreprises mettent en place des projets pilotes intégrant ces nouvelles technologies. Quel est le rôle du Conseil d'administration dans ce déploiement alors que les risques techniques, sociaux et légaux ne sont pas évidents à gérer?

Frédéric André, CTO de l'Ensemble Hospitalier de la Côte et membre du comité industriel de SwissAI center nous livre quelques éléments de réponse qu'il développera lors de son intervention à la journée **Nouvelles Tendances de l'ACAD** du 29 octobre 2024.

### **Comment définiriez-vous l'Intelligence artificielle ?**

L'utilisation des capacités des machines à traiter des données complexes et surtout de masse dans un cadre défini par l'humain. J'insiste sur ce dernier point. Il faut démystifier l'outil comme étant une réponse à tout. Une solution IA doit être une réponse à des besoins et non l'inverse.

### **On parle d'intelligence artificielle générative et d'IA spécifique ? Quelle est la différence ?**

L'IA générative a la capacité de générer des contenus très divers sous forme de documents, de texte, d'images, de vidéos.

L'objectif de l'IA spécifique quant à elle est de traiter et gérer une problématique précise sans création de contenu.

### **Dans quel domaine de votre activité l'utilisez-vous et comment ?**

Nous avons commencé à utiliser l'IA il y a un peu plus d'une année et sommes dans une phase de projets pilotes et d'expérimentation.

Nous l'utilisons dans plusieurs cas d'usages.

- Nous travaillons sur un pilote en partenariat avec d'autres sur une prédiction de l'évolution de l'état de santé d'un patient à 24h ou 48h. Bien entendu, il ne s'agit pas de décider et de remplacer le rôle clé du personnel soignant mais de lui donner une aide à la décision. L'avantage est de pouvoir suivre l'évolution en continu alors que l'humain le ferait sur un diagnostic en temps T.
- Au niveau de la cybersécurité par exemple, nous pilotons un projet où l'IA fait des tests de pénétration de nos systèmes
- Nous avons également introduit l'IA dans la gestion de la facturation aux assurances. L'outil nous permet de catégoriser les refus de remboursements et facilite ainsi leur traitement.

### **Qui doit piloter ses projets ?**

Il faut des structures transversales Métier-IT pour adresser ces projets qui doivent être portés en priorité par la ligne et les personnes du métier. Le département IT ne peut être qu'en soutien et en gestion du processus.

### **Où voyez-vous la plus grande valeur ajoutée ?**

Dans les gains en efficacité et en qualité du soin. Il faut que les collaborateurs puissent se concentrer sur les tâches où ils créent de la valeur.

Il y a la tentation de lancer beaucoup de projets et il est nécessaire de prioriser. J'insiste beaucoup sur la valeur en lien avec le coût qu'un projet IA doit amener.

### **Quels sont les risques et comment sont-ils gérés ?**

Les risques les plus grands c'est lors d'une interaction directe entre la machine et le patient/l'utilisateur sans intervention humaine. Pour le moment, nous utilisons l'IA comme aide à la décision mais aucune décision n'est prise par la machine. Nous n'avons pas d'interaction directe. Nous faisons également sur tous nos projets des phases de tests pour limiter les risques.

### **Comment le CA est-il impliqué ?**

Nous avons un comité du digital qui se réunit 4\*/an et où nous couvrons la thématique cybersécurité, déploiement du dossier patient informatisé et les nouveaux projets digitaux dont l'IA.

### **Comment formez-vous votre CA ?**

La thématique est nouvelle et évolue rapidement. Il s'agit de sensibiliser régulièrement les membres du comité de direction et du Conseil d'administration.

### **Comment garantissez-vous le lien avec la stratégie ?**

Les projets pilotes IA viennent tous en soutien aux axes stratégiques que nous avons définis que ce soit le Dossier patient, les projets liés à l'efficacité, ou à la prédiction.

### **Comment restez-vous personnellement au gout du jour ?**

Je suis membre de SwissAI, je participe à des congrès, j'encourage tout le monde à être acteur de tout ce que l'IA peut nous amener.

## A PROPOS DE L'ACAD

### **L'Académie des administrateur·trice·s – ACAD forment les membres des Conseils d'administration de demain.**

L'ACAD a été fondée en 2010 pour répondre au besoin croissant de professionnalisation du métier de membre de Conseil d'administration de PME en Suisse. Son offre de formation complète comporte 4 modules et permet d'obtenir la certification ACAD. Elle s'adresse aux membres de Conseil d'administration futurs ou actuels ainsi qu'aux membres de direction générale de sociétés suisses. Une offre de formation continue est également disponible afin de compléter et élargir certaines compétences professionnelles en gouvernance d'entreprise.

Par son approche pragmatique et la qualité des échanges d'expériences, l'ACAD s'est depuis forgée une solide crédibilité et est devenue la référence en Suisse romande. Avec 15 à 20 formations annuelles, elle a accueilli plus de 450 participant-e-s (Président-e-s et Membres de Conseils d'Administration ou de Fondation).

[www.acad.ch](http://www.acad.ch)